

Mouvement Entraînement responsable



Le mouvement Entraînement responsable (MER) soutient les organismes sportifs canadiens dans le maintien de la santé, de la sécurité et du bien-être de l'ensemble des participants, sur le terrain comme dans la vie.

Piliers du mouvement Entraînement responsable

Le mouvement Entraînement responsable repose sur trois piliers distincts qui contribuent à la création d'un milieu sportif sûr, savant et sécuritaire. Chaque pilier comporte des éléments, ressources et processus essentiels pour assurer que la participation au sport est une expérience sûre et positive pour tout le monde.



Règle de deux

Dans un milieu **SPORTIF SÛR**, tous les entraîneurs, le personnel et les administrateurs appliquent la Règle de deux.

Les interactions avec les participants ont lieu dans les circonstances suivantes :

- Endroit ouvert
- Endroit observable
- Interactions justifiables

Quand on applique la Règle de deux, toutes les interactions avec les participants sont justifiables et se font en présence de deux adultes responsables (entraîneur, parent, membre du personnel ou bénévole aux antécédents vérifiés) dans un endroit ouvert et observable.

Vérifiez auprès de votre organisme sportif comment faire respecter la **Règle de deux**.



Formation sur l'éthique

Dans un milieu **SPORTIF SAVANT**, les entraîneurs sont formés et ont la confiance et les compétences nécessaires pour gérer efficacement les situations difficiles. Les nombreux modules de formation continue aident les entraîneurs à élargir leurs connaissances. La **formation sur l'éthique** comprend notamment les modules suivants :

- **Module Prise de décisions éthiques (PDE) PNCE**
- **Création d'un environnement sportif sain PNCE**
- **Formation sur la sécurité dans le sport** pour prévenir la violence et le harcèlement
- **Respect et sport**
- **Priorité Jeunesse pour entraîneurs**

Pour découvrir des **formations multisports de l'ACE et du PNCE**, consultez le Casier ou communiquez avec vos **représentants** provinciaux ou territoriaux de la formation des entraîneurs.



Vérification des antécédents

Dans un milieu **SPORTIF SÉCURITAIRE**, tous les antécédents des entraîneurs, des bénévoles et des dirigeants d'organismes sportifs sont vérifiés pour garantir qu'ils répondent aux exigences pour travailler dans le domaine du sport.

Outils de vérification des antécédents :

- Offres d'emploi exhaustives;
- Politiques et processus transparents;
- Vérification exhaustive des références et antécédents;
- Entrevues;
- Vérification des renseignements de la police.

Ces vérifications doivent être faites à intervalles réguliers. Consultez les ressources suggérées sur la vérification des antécédents à l'adresse coach.ca/fr/verification-des-antecedents.

Le mouvement Entraînement responsable assure un milieu sportif sécuritaire et positif pour tout le monde. Entraîneurs, participants, parents et bénévoles... Nous faisons tous partie de la même équipe pour rendre le sport sécuritaire et amusant pour chacun.



Veillez à ce que le sport reste sûr, savant et sécuritaire.

Pour en savoir plus, visitez le coach.ca/MER